

membres titulaires élus dans la séance du 6 juin. — Hommages :
1^o *Timoléon Guy-François de Maugiron*, notice par M. H. de Terrebasse ;
2^o *Le Saint Suaire de Turin est-il un original ou une copie ?* par M. l'abbé Ulysse Chevalier. Dans ce travail, l'auteur fait connaître que le Saint Suaire conservé à Turin, n'est qu'une simple copie, peinte de main d'homme, comme le démontre une bulle du pape Clément VII de l'an 1390. Cette précieuse relique, conservée d'abord dans l'abbaye de Lirey (Aube), qui l'avait reçue, au milieu du XIV^e siècle, de son fondateur, Geoffroy de Charny, fut donnée, en 1453, par une descendante de ce dernier, Marguerite de Charny, à Anne, épouse de Louis de Savoie. Et c'est ainsi que, depuis cette époque, elle a été conservée par les princes de la Maison de Savoie, soit à Chambéry, soit à Turin, où elle figura à l'Exposition de 1898. — M. Gobin communique quelques observations faites par lui au cours d'un voyage en Italie. La première concerne les fresques de Pompéi, qui sont admirable de conservation et de fraîcheur, ce qui tient à ce qu'elles sont de véritables fresques et non de simples peintures murales à la colle. En second lieu, l'orateur traite de la question des tours penchées de Pise et de Bologne. Il est certain que celle de Pise, bâtie sur un sol d'alluvion s'inclina naturellement dès qu'on fut arrivé au 3^e étage. Quant aux tours de Bologne, il faut distinguer entre la tour Asinelli, qui s'inclina aussi par suite d'un tassement du sol. Mais il en est autrement de la Garisende ; il paraît bien que son constructeur, par un motif de pur amour-propre, voulut donner à cette tour une inclinaison semblable à celle de la première. En terminant, M. Gobin fait passer sous les yeux de l'Académie des photographies d'une rue de Pompéi, pour signaler notamment la hauteur des trottoirs qui dominent la chaussée de 50 centimètres, et les pierres placées, de distance en distance, au travers de la rue, pour permettre de traverser d'un trottoir à l'autre.

Séance du 27 juin 1899. — Présidence de M. Girardin. — A l'occasion de la lecture du procès-verbal, M. Gobin ajoute à la communication faite par lui à la dernière séance : 1^o que la hauteur de la tour penchée de Pise est de 54^m, 50 et son surplomb de 4^m, 32 ; 2^o que la hauteur de la tour Asinelli de Bologne est de 97^m, 61, et son surplomb de 1^m, 23, et 3^o que la hauteur de la Garisende est de 49^m, 60, et son surplomb de 3^m, 04. — M. Bonnel donne lecture de la suite de sa Notice de l'Académie, à compter du second semestre de 1790. A ce moment,